

Les Producteurs de grains de la Rive-Nord et de la Chaudière-Appalaches

Assemblée générale annuelle, Lundi 27 février 2023
7175, Boul. Wilfrid-Hamel, Québec, G2G 1B6

Cahier du participant



TABLE DES MATIÈRES

Avis de convocation	3
Ordre du jour	4
Procédures d'assemblées délibérantes	5
Procédures d'élection.....	6
Postes en élection, Rive-Nord	7
Postes en élection, Chaudière-Appalaches	8
Mémo	9



Le 16 février 2023

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous convier à votre assemblée générale annuelle des Producteurs de Grains de la Chaudière-Appalaches & de la Rive-Nord ainsi qu'à votre assemblée de groupe.



3

Date : Le lundi 27 février 2023

Heure : Inscription : 9 h 30

Début de la réunion : 9 h 45

Endroit : Hôtel Québec Inn, 7175 Bd Wilfrid-Hamel, Québec, QC, G2G 1B6

Les documents pour suivre l'assemblée sont disponibles sous le lien suivant : <https://capitale-nationale-cote-nord.upa.qc.ca/producteur/a-propos/syndicats-specialises/titre-par-defaut-1>

Lors de cette assemblée, outre les points généralement abordés, le président des Producteurs de grains du Québec, M. Christian Overbeek, sera présent pour un mot. De plus, M. Jean-Philippe Boucher, marché de grains, Grainwiz, viendra faire le portrait du grain. Mme Audrey Lebrun, chargée de projet, viendra communiquer avec les producteurs du Réseau de porte-paroles démontrant les pratiques visant la diminution des risques et de l'usage des pesticides dans le secteur des grains. Mme Virginie Simard, directrice territoriale, de la Financière agricole du Québec ainsi que M. Martin Grenier, directeur des relations d'affaires, de Financement agricole Canada viendront présenter les services offerts par leur organisation respective.

Lors de la rencontre, nous procéderons à la nomination des délégués qui représenteront le Syndicat à l'assemblée générale annuelle des Producteurs de Grains du Québec (partie syndicale et plan conjoint). Finalement, les membres procéderont à l'élection des administrateurs. Pour cette année, les secteurs suivants sont en élection :

- **Rive-Nord** : Deux postes MRC de Portneuf et un poste Ville de Québec
- **Chaudière-Appalaches** : Beauce-Sartigan, Bellechasse, Nouvelle-Beauce, Lévis, Lotbinière, Montmagny, relève agricole

Veillez prendre note que les producteurs qui sont intéressés par un poste d'administrateur de l'un des deux syndicats ou de délégué à l'AGA des Producteurs de grains du Québec 2023 (partie syndicale ou plan conjoint) mais qui ne pourront être présents à l'assemblée, sont priés d'en informer le secrétaire par courriel au hberthiaume@upa.qc.ca ou par téléphone au 418-872-0770 poste 221.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Réjean Laquerre, président

Producteurs de grains de la Rive-Nord

Ghislain Bélanger, président

Producteurs de grains de la Chaudière-Appalaches

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE PRODUCTEURS DE GRAINS
DE LA RIVE-NORD ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

9 h 30 Inscriptions – Café et viennoiserie

9 h 45 Ouverture de l'assemblée syndicale

1. Mot de bienvenue du président et présentation des invités;
2. Adoption de l'avis de convocation;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Mot du président des Producteurs de grains du Québec, M. Christian Overbeek;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 février 2022;
6. Adoption du rapport d'activités de l'année 2022;
7. Adoption du rapport financier au 31 décembre 2022;
8. Nomination d'un expert-comptable pour l'examen des livres;
9. Lecture et adoption des procédures d'élection des administrateurs;
10. Élection des administrateurs du conseil d'administration;
11. Nomination des délégués et des substituts pour l'assemblée annuelle des PGQ;
12. Ajournement de l'assemblée syndicale;

12 h 15 Dîner gracieusement offert par le syndicat

13 h 30 Ouverture de l'assemblée de groupe

1. Nomination du président de l'assemblée de Groupe;
2. Lecture et adoption des procédures de nomination des délégués au plan conjoint;
3. Nomination des délégués pour l'assemblée annuelle du plan conjoint;
4. Levée de l'assemblée de groupe.

Réouverture de l'assemblée syndicale

13. Présentation ; M. Martin Grenier, directeur des relations d'affaires, Financement agricole Canada
14. Présentation ; Mme Virginie Simard, directrice territoriale, Financière agricole du Québec
15. Présentation ; M. Jean-Philippe Boucher, marché de grain, Grainwiz
16. Présentation ; Mme Audrey Lebrun, chargée de projet à la Coordination de Services-conseils
17. Étude des résolutions, s'il y a lieu;
18. Message des invités des Fédérations de l'UPA ;
19. Divers;
20. Levée de la réunion.

Procédures d'assemblées délibérantes

DROIT DE PAROLE :

Tous les producteurs inscrits sur la liste utilisée pour la convocation ont droit de parole.

Pour participer aux débats, chaque producteur qui demande la parole doit se lever et s'identifier.

Lorsqu'un producteur a la parole, il s'adresse toujours au président, jamais à un autre producteur de l'assemblée. Il se limite à la question débattue et évite toute personnalité.

INTERVENTION :

Un producteur n'a droit qu'à une intervention par sujet. Les interventions ne devront pas dépasser deux minutes chacune.

PROPOSITION :

Toutes les propositions sont d'abord présentées par un producteur et appuyées par un deuxième producteur. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote. Le proposeur peut intervenir sur le sujet, après le débat, avant que le vote soit appelé.

VOTE :

Le vote se prend à main levée, à moins que la majorité ne réclame le vote secret.

Procédures d'élection des administrateurs

Les postes d'administratrices et d'administrateurs sont réservés exclusivement aux membres en règle du Syndicat.

- 1- Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection, d'une ou d'un secrétaire et de deux scrutatrices et/ou scrutateurs par proposition dûment appuyée.
- 2- La présidente ou le président d'élection déclare l'ouverture des mises en candidature et la ou le secrétaire d'élection indique pour chaque secteur du Syndicat, les postes à combler de même que les noms des administratrices et des administrateurs sortants.
- 3- La présidente ou le président d'élection réclame, pour le premier poste à combler, la mise en nomination des candidatures par les membres de l'assemblée.
- 4- Après s'être assuré qu'il n'y a pas d'autres mises en nomination pour ce premier poste, la présidente ou le président d'élection vérifie l'acceptation des mises en nomination en commençant par la dernière candidature. S'il n'y a qu'une seule personne qui accepte, elle est élue par acclamation.
- 5- S'il y a deux (2) personnes ou plus qui acceptent d'être mises en nomination sur ce premier poste, on suspend les procédures pour ce poste afin de réaliser un seul scrutin secret pour tous les postes où une élection s'avérera nécessaire.
- 6- La présidente ou le président d'élection procède de la même façon pour tous les autres postes à combler pour chaque secteur du Syndicat (étapes 3, 4 et 5).
- 7- Une fois la procédure de mise en nomination complétée pour l'ensemble des postes à combler, on procède par scrutin secret pour les postes à combler où deux candidates ou candidats et plus auraient accepté d'être considérés en utilisant un modèle de bulletin de vote accepté par l'assemblée et reproduit en nombre suffisant.
- 8- Les scrutatrices et/ou scrutateurs ramassent les bulletins, se retirent et font la compilation devant la ou le secrétaire et la présidente ou le président d'élection. La présidente ou le président déclare les résultats de la candidate ou du candidat élu. Si des candidates ou des candidats sont ex aequo pour un poste, la présidente ou le président vérifie si les nominés maintiennent leur candidature et procède à un nouveau vote pour ce poste le cas échéant. (Il n'est pas essentiel de divulguer le résultat du nombre de votes, mais les scrutatrices et/ou scrutateurs doivent s'assurer qu'il ne dépasse pas le nombre de membres ayant droit de vote.)
- 9- Une ou un proposeur, sur appui, peut demander la destruction des bulletins de vote qui auraient pu être utilisés pour l'élection des membres du conseil d'administration.
- 10- Une proposition dûment appuyée permet de clore la période d'élection des administratrices et administrateurs du Syndicat.



PRODUCTEURS DE GRAINS DE LA RIVE-NORD

Conseil d'administration 2022

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<p>PRÉSIDENT MRC Portneuf Poste # 1.</p>	<p>LAQUERRE, Réjean Semences Laquerre inc 1273, Boulevard De La Montagne, St-Casimir, GOA 3L0 Téléphone : 418 339-2474 Cellulaire: 418 971-0171</p> <p style="text-align: right;">laquerre456@hotmail.com</p>
<p>Administrateur MRC Portneuf Poste # 2.</p>	<p>FISSET, Maxime Ferme Fiset inc 170 rang des Mines, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1W8 Téléphone : 418 878-2201 Télécopieur : 418 878-3523 Cellulaire : 418-805-7352</p> <p style="text-align: right;">max_fiset@hotmail.com</p>
<p>2^e VICE-PRÉSIDENT MRC Portneuf Poste # 3.</p>	<p>BEAUDRY Élie Ferme Catélie 1704, route 138, Donnacona G3M 1C8 Téléphone : 418 285-4553 Cellulaire: 418 520-1581</p> <p style="text-align: right;">catelie@telus.net catelie@globetrotter.net</p>
<p>Administrateur MRC Portneuf Poste # 4.</p>	<p>GAUDREAU, Gaétan Ferme Degau 1188 rue du Ruisseau Neuville, QC G0A 2R0 Téléphone : 418 284-9281 (cell)</p> <p style="text-align: right;">fermedegau@gmail.com</p>
<p>VICE-PRÉSIDENT Ville de Québec Poste # 5.</p>	<p>DION, Gilles Les Récoltes Ste-Geneviève 5597, Ste-Geneviève, Val Bélair, G3K 1A8 Téléphone : 418 576-9682 Cellulaire: 418-576-9682</p> <p style="text-align: right;">gil.dion@live.ca</p>
<p>Administrateur MRC Île d'Orléans ou Charlevoix Poste # 6.</p>	<p>LAQUERRE, René Ferme René Laquerre 115, 3e rang St-Casimir QC G0A 3L0 Téléphone : 418-325-0065 cell Maison : 418-339-3017</p> <p style="text-align: right;">francoise.rene@xittel.ca renelaquerre140@gmail.com</p>
<p>Agent syndical</p>	<p>HUGO BERTHIAUME 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2 418 872-0770, poste 221 cell : 418-209-9228 berthiaume@quebec.upa.qc.ca</p>



MRC	Administrateurs 2022	
Beauce – Sartigan Poste # 1	Keven Lachance 576 Route 108, Saint-Évariste-de-Forsyth, (Qué), G0M 1S0 Saint-Évariste Tél. 418 459-6329 keven.lachance19@gmail.com	
Bellechasse Poste # 2 & 3	#2 Martin Carrier 464 avenue des Ruisseaux, Lévis (Qué) G6C 1N1 418 956-2077 martincarrier@hotmail.ca	#3 Jocelyn Roy 568, route 132, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0 Tél.: 418 884-2806 fermeroylier@hotmail.com
Nouvelle-Beauce Poste # 4 & 5	#4 Marius Cloutier, VP 511, Rue des Prés, Saints-Anges (Qué) G0S 3E0 Téléphone : 418-420-2692 Fax : 418-253-6071 Courriel : cloutier.marius12@gmail.com	#5 Marc-André Vallières 1406, rue Saint-Georges, C.P. 375 Saint-Bernard (Québec) G0S 2G0 Tél.: 418 475-6803 Cell.: 418 520-0826 mavallieres@globetrotter.net
Appalaches Poste # 6	Olivier Bilodeau, 2VP BO Élevages inc 129, rang St-Charles, Saint-Patrice (Québec) G0S 1B0 Tél. :418 389-5939 bilodeau.o@globetrotter.net - bilodeau.o@gmail.com	
Lévis Poste # 7	Martin Filteau 129 rue Simoneau, LÉVIS (Qué), G6J 2A5 Tél.: 418 836-1167 Cell. : 581 305-8884 martinfilteau@gmail.com	
L'Islet Poste # 8	VACANT	
Lotbinière Poste # 9 & 10	#9 Ghislain Bélanger, président 2832, route Principale Saint-Édouard-de-Lotbinière (Québec) G0S 1Y0 Tél.: 418 796-3275 Cell.: 418 571-4233 gbelanger725@gmail.com	#10 Donald Dion 572 rang Saint-Joseph, Saint-Narcisse-de-Beaurivage, (Qué) G0S 1W0 Cell 418-209-7483 - Maison 418-475-6928 Donald.dion@plantpioneer.com
Montmagny Poste # 11	René Têtu, secrétaire-trésorier 165, montée de la Rivière-du-Sud, Montmagny (Québec) G5V 3R9 Tél.: 418 248-0476 Cell.: 418 241-6139 Téléc.: 418 248-1848 tetu-gagne@globetrotter.net	
Robert Cliche/ Etchemins Poste # 12	#12 Jules Côté 703, rue Du Ruisseau, St-Bernard de Beauce Québec, G0S 2G0 418-475-6046 ferme.idc@gmail.com	RELÈVE AGRICOLE (Poste Observatoire) VACANT
Agent syndical	HUGO BERTHIAUME 5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 5S2 418 872-0770, poste 221 cell : 418-209-9228 hberthiaume@quebec.upa.qc.ca	

